



pmr institut

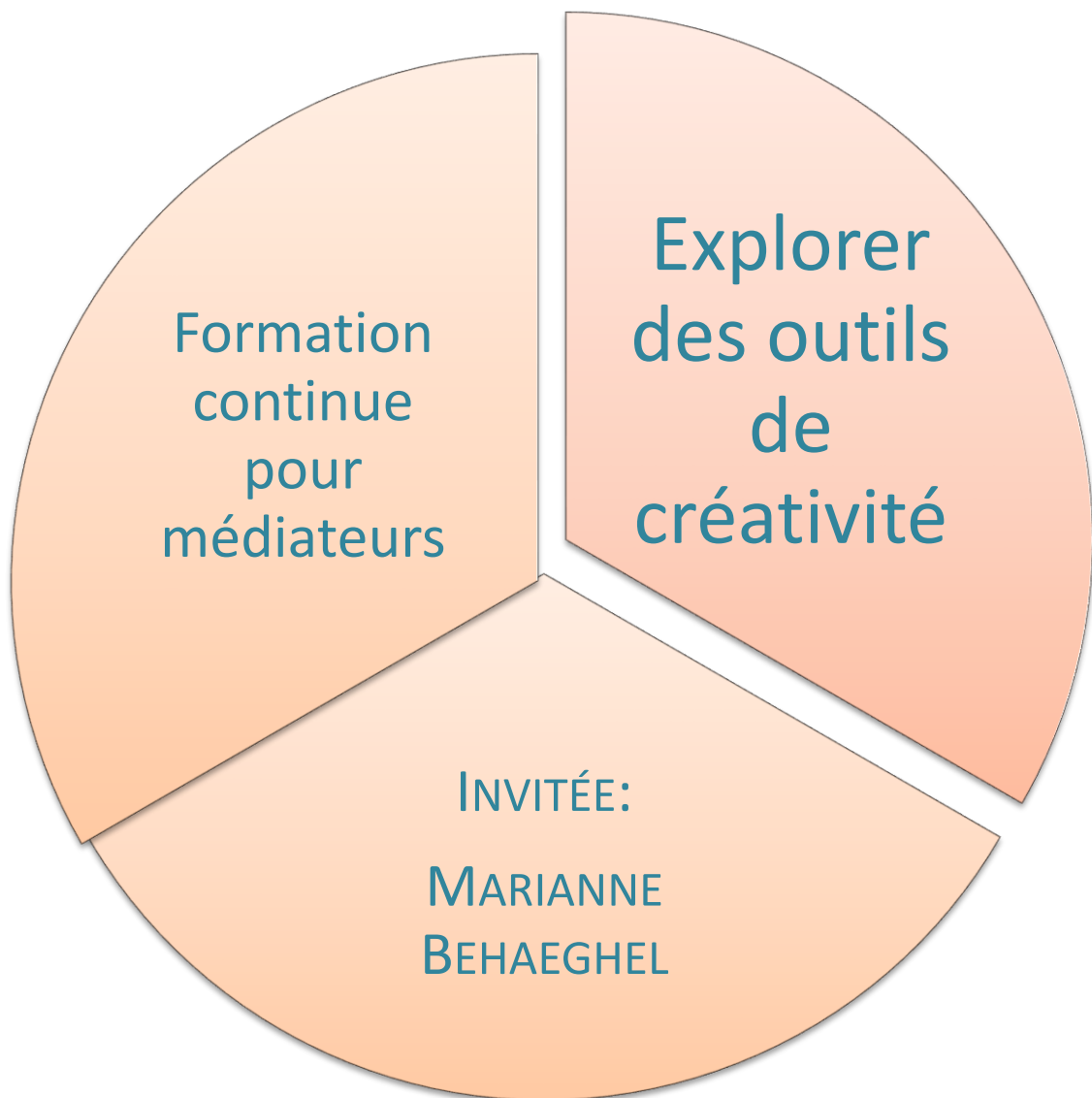
Formation continuée
pour médiateurs

8 mars
8 13912

2018
5018

*Civils, commerciaux,
familiaux et sociaux*

Lieu : PMR
Durée : 7h





Explorer des outils de créativité

CONCEPT

Découvrir son potentiel créatif lors d'un séminaire animé par Marianne Behaeghel, coach en développement de la créativité. Cette journée centrée sur la créativité sera l'occasion d'explorer divers outils et techniques de facilitation créative et de constituer une boîte à outils à utiliser dans le contexte de la médiation. Les participants exploreront leur propre processus créatif et expérimenteront des outils déclencheurs d'idées et des techniques de visualisation créatives. Les situations de blocage et la façon de les dépasser seront également abordées

Les intervenants

Marianne Behaeghel est plasticienne, professeur d'art et coach en développement de la créativité. Diplômée de La Cambre en scénographie, elle crée des décors et costumes pour le cinéma et le théâtre avant de s'expatrier à Londres pendant 12 ans. Après un master en critique d'art et théorie des arts contemporains à la City University de Londres, elle s'intéresse à la transmission du propos artistique aux enfants et rejoint le département éducation de la Hayward Gallery. Elle devient ensuite professeur d'art, se passionne pour le processus créatif et suit une formation de développement de la créativité en Belgique et aux Etats Unis. Diplômée en « Creative Thinking Testing » (University of Georgia, USA), elle a récemment développé le « Creativity Fitness » et anime des séminaires de développement de la créativité pour adultes. Marianne vit actuellement à Bruxelles et enseigne les arts plastiques à la St John's International School à Waterloo et le développement de la créativité au CAD. Martine Becker et Coralie Smets-Gary, Médiatrices, Formatrices, assisteront à la formation et assureront le lien avec la pratique de la médiation



Modalités

PMR Europe

Est un centre agréé par
la Commission fédérale
de médiation pour
dispenser des
formations
permanentes

DURÉE

1 journée de formation (7h)

ATTESTATION

Une attestation
sera délivrée aux
participants

PRIX

230,00 euros HTVA
Soit 278,30 euros TVAc,
Comprenant la
formation, le matériel
didactique et les pauses
café

LIEU

PMR Europe
Rue Dodonée
113
1170 Bruxelles

DATES

8 mars 2018
De 9.30 à 17.30

Formateurs

Marianne Behaeghel
Coralie Smets-Gary
Martine Becker

Médiatrices agréées en
matières civiles et
commerciales, sociales
et familiales

CONTACT

Martine BECKER
0495 59 49 02
martine.becker@pmr-europe.com

Coralie SMETS-GARY
0476 33 50 84
coralie.smets.gary@pmr-europe.com



Formulaire d'inscription

Date limite
d'inscription

1er mars 2018

Par E-mail :

martine.becker@pmr-europe.com

coralie.smets.gary@pmr-europe.com

Ou par fax :

02 344 46 58

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom :

Prénom :

Profession :

Firme :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél :

Fax :

Email :

Gsm :

Coordonnées de facturation :

.....

.....

TVA n° :

J'ai pris connaissance des conditions générales
d'inscription et d'annulation ci-après et je les
accepte.

Date

Signature

O

Je verse la somme de 278,30
euros en faveur du compte de
PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB avec la mention
Nom Prénom + Créativité Mars
2018



Conditions générales



pmr institut

PMR Europe S.P.R.L./B.V.B.A.

Rue Dodonée 113

1180 Bruxelles

T +32 2 344 53 70

F + 32 2 344 46 58

www.pmr-europe.com

T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.